

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE  
du 26 Février 2014 à 18 H 00  
à LAUTERBOURG**

**« Sous la présidence de M. HENTSCH Bernard, conformément à l'article 34 de la loi du 17 mai 2013 »**

**Personnes présentes :** M. Bernard HENTSCH, Président - MM. Jean-Louis STRASSER - Christophe HOLOTA - Roland ISINGER - Mme Sylvie POUILLARD - Jean-Louis SITTER - Antoine HAEUSSLER - Christophe MARGRAFF - Guy CALLEGHER - Gérard HEINRICH - Jean-Michel FETSCH - Joseph SAUM - Robert TRUNTZER - Mme Marie-Bernadette BUTZERIN - Bernard KAPPS - Georges KNAUB - Bernard SCHMALTZ - Léon DUPONT - Bernard WEINHARD - Benoît BAUMANN - Jean-Claude ERHARD - Denis DRION - Charles KOCHER - Lucien BERLING - Charles STRASSER - Philippe GIRAUD - Charles WEISSENBURGER - Mireille RAUSCHER - Hugues KRAEMER - Jean-Jacques JOERGER - Robert SCHMITT - Michel RUCK - Mme Véronique NOWAK - Jean-Luc BALL - Richard SCHALCK - Benoît FOELLER - Joseph WEISSBECK - Claude KAHL - Claude WEBER - Mme Elisabeth HELLER - Mme Anne URSCH, Directrice Générale des Services

**Absents :** M. Théo SCHONER - René KOLLET - Bernard FREISS

**Excusés :** MM. Francis WALTER, ayant donné procuration à Bernard HENTSCH - Robert SCHEURER, ayant donné procuration à Joseph SAUM – Richard STOLTZ, ayant donné procuration à Bernard WEINHARD - Bruno ZERR, ayant donné procuration à Léon DUPONT - Bruno KRAEMER, ayant donné procuration à Lucien BERLING - André FRITZ - Jacques WEIGEL - Francis JOERGER - Richard FLUCK

**Invités présents :** M. Francis MENRATH, Trésorier de Seltz-Lauterbourg

**Ordre du jour :**

**1 – Budgets primitifs 2014**

**2 – Taxes intercommunales 2014**

**3 – Subventions à divers organismes**

**4 – Fixation de la durée d'amortissement des biens**

**5 – Dotation initiale à la régie Ordures Ménagères**

**6 – Instauration d'un mécanisme d'intégration fiscale progressive des taux additionnels**

## **1 – Budgets Primitifs 2014**

Le Conseil de Communauté,

- ✓ **Vu** les projets 2014,
- ✓ **Vu** les engagements pris,
- ✓ **Vu** l'avis du conseil d'exploitation de la régie Ordures ménagères,

Sur proposition du Président et après avoir délibéré,

- **adopte** les Budgets Primitifs 2014 en dépenses et en recettes comme suit :

	<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
BUDGET PRINCIPAL	8 985 389 €	7 099 418 €
ANNEXE GYMNASSE LAUTERBOURG	186 886 €	167 401 €
ANNEXE GYMNASSE SELTZ	182 151 €	569 025 €
ANNEXE OM	2 195 202 €	-
ANNEXE ZA BEINHEIM	320 273 €	315 553 €
ANNEXE ZAI SELTZ	7 536 504 €	6 796 214 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>19 406 405 €</b>	<b>14 947 611 €</b>

- **dit** que les Budgets Primitifs 2014 (principal et annexes) sont votés par chapitres en fonctionnement et en investissement,
- **précise** que la présentation par opération n'a qu'une valeur informative pour les élus.

**Adopté à l'unanimité.**

## **2 – Taxes intercommunales 2014**

**Ce point a été ajourné et reporté à une séance ultérieure.**

**Adopté à l'unanimité.**

## **3 – Subventions à divers organismes**

Le Conseil de Communauté,

- ✓ **Vu** les engagements et soutiens apportés à divers organismes par le passé,
- ✓ **Vu** la volonté de poursuivre les actions entreprises et les soutiens apportés,

Sur proposition du Président et après avoir délibéré,

- **Décide** de subventionner les organismes suivants :

MISSION LOCALE	11 000 €
IRCOD	1 200 €
ADEAN COMPOSTAGE	1 500 €
REPARTIR (1€ par habitant)	18 281 €
EMAN	40 000 €
ADEAN (0,80 € par habitant)	14 625 €
SUR LES SENTIERS DU THEATRE	25 600 €
Association des Œuvres Scolaires	2 091 €
Association des Arboriculteurs de Niederlauterbach et environs	23 000 €
GYMNASE DE LAUTERBOURG	85 000 €
GYMNASE DE SELTZ	89 115 €
SUBVENTIONS DIVERSES à attribuer	28 679 €

Le montant réellement versé des subventions sera calculé en fonction des règles définies avec chaque organisme. Les crédits inscrits étant le maximum alloué.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **4 – Fixation de la durée d'amortissement des biens**

Le Conseil de Communauté, sur proposition du Président et après avoir délibéré, fixe les durées d'amortissement comme suit :

BIENS AMORTISSABLES	DUREE
Logiciels	2 ans
Frais d'études	5 ans
Subventions d'équipement (fonds de concours)	1 an
Minibus et véhicules de transport en commun	10 ans
Voitures	5 ans
Camions et véhicules industriels	4 ans
Mobilier	10 ans
Matériel de bureau électrique ou électronique	5 ans
Matériel informatique	2 ans
Matériels classiques divers	6 ans
Coffre-fort	20 ans
Installation et appareils de chauffage	10 ans
Appareils de levage-ascenseurs	20 ans
Equipement de garages et ateliers	10 ans
Equipement des cuisines	10 ans
Installations de voirie	20 ans
Plantations	15 ans
Autres agencements et aménagements de terrains	15 ans
Bâtiments légers, abris	10 ans
Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	15 ans
Bâtiments industriels	15 ans

Pour les budgets annexes Gymnase de Lauterbourg et Gymnase de Seltz : les bâtiments ne sont pas amortis.

**Adopté à l'unanimité.**

## **5 – Dotation initiale à la régie Ordures Ménagères**

Vu la délibération du 14 janvier 2014 relative à l'approbation des statuts de la régie et plus particulièrement la fixation de la dotation initiale,

Le Président informe le conseil qu'il y a lieu de prévoir un montant permettant de financer l'achat de bacs pucés,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

**Décide :**

- De fixer le montant de la dotation initiale à 300 000 €

**Adopté à l'unanimité.**

## **6 – Instauration d'un mécanisme d'intégration fiscale progressive des taux additionnels**

Le Président expose les dispositions de l'article 1638-0 *bis* du code général des impôts permettant l'instauration d'un mécanisme d'intégration fiscale progressive du taux additionnel de la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties, la taxe foncière sur les propriétés non bâties, la cotisation foncière des entreprises de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin issue de la fusion des communautés de communes de la Lauter, de la Plaine de la Sauer et du Seltzbach et de Seltz Delta de la Sauer.

Le Conseil après en avoir délibéré :

- Décide d'appliquer une intégration fiscale progressive sur une période de 12 ans du taux additionnel de taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties et de cotisation foncière des entreprises sur le territoire de la Communauté de Communes issue de la fusion
- Charge le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux

**Adopté à l'unanimité.**

**7 – Gymnase de Seltz : Participation des communes (hors territoire) aux frais de gestion du gymnase**

- ✓ **Vu** le budget primitif du budget annexe Gymnase Seltz,
- ✓ **Vu** la convention fixant les modalités de participation des communes aux frais de gestion du gymnase de Seltz,
- ✓ **Vu** le tableau de répartition des charges 2014 ci-joint,

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- De demander une participation pour l'année 2014 de 19 974.76 € à la commune de Hatten et de 8 145.06 € à la commune de Rittershoffen

**Adopté à l'unanimité.**

Signatures :

Bernard HENTSCH		Jean-Louis STRASSER	
Christophe HOLOTA		Francis WALTER	
Roland ISINGER		Sylvie POUILLARD	
Jean-Louis SITTER		Théo SCHONER	
Antoine HAEUSSLER		Christophe MARGRAFF	
Guy CALLEGHER		Gérard HEINRICH	
Jean-Michel FETSCH		Joseph SAUM	
Robert TRUNTZER		Robert SCHEURER	Excusé, procuration à Joseph SAUM
Marie-Bernadette BUTZERIN		Georges KNAUB	
Bernard KAPPS		Bernard SCHMALTZ	
Richard STOLTZ	Excusé, procuration à Bernard WEINHARD	Bruno ZERR	
Léon DUPONT		Bernard WEINHARD	
Benoît BAUMANN		René KOLLET	
André FRITZ	Excusé	Jean-Claude ERHARD	
Denis DRION		Charles KOCHER	

Lucien BERLING		Bruno KRAEMER	Excusé, procuration à Lucien BERLING
Jacques WEIGEL	Excusé	Charles STRASSER	
Philippe GIRAUD		Charles WEISSENBURGER	
Francis JOERGER	Excusé	Mireille RAUSCHER	
Hugues KRAEMER		Jean-Jacques JOERGER	
Richard FLUCK		Robert SCHMITT	
Michel RUCK		Véronique NOWACK	
Jean-Luc BALL		Bernard FREISS	
Richard SCHALCK		Benoît FOELLER	
Joseph WEISSBECK		Claude KAHL	
Claude WEBER		Elisabeth HELLER	